

Avril 2021

Depuis 2016, les sociétés VALOREM et SERGIES étudient la possibilité d'implanter un projet éolien à Ceaux-en-Loudun. Cette lettre vous présente la démarche de concertation mise en place en 2020 avec les habitants et les élus de la commune et vous informe sur l'avancée du projet qui entre aujourd'hui dans une étape importante avec l'ouverture prochaine de l'enquête publique. Une nouvelle campagne de porte-à-porte va être organisée pour rencontrer et informer les riverains du projet.

L'ENQUÊTE PUBLIQUE, UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS L'INSTRUCTION DU PROJET



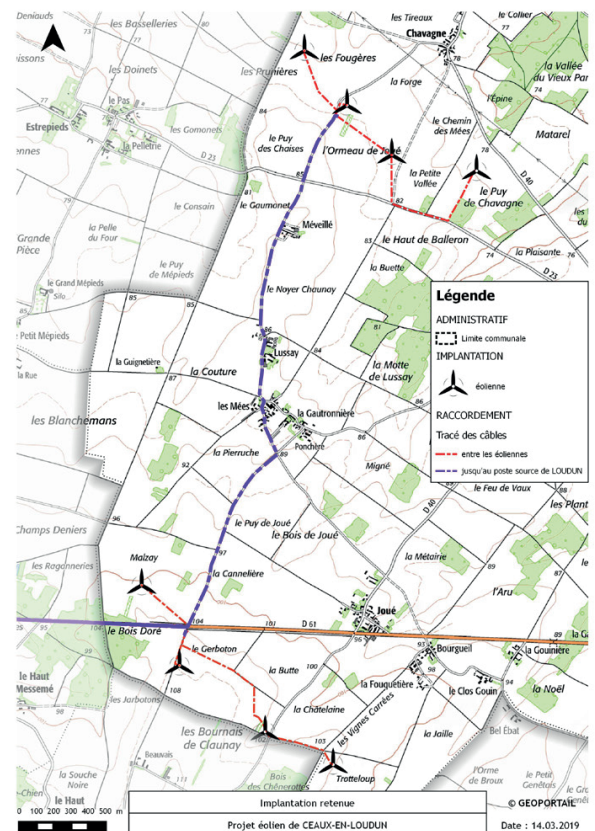
L'enquête publique organisée par la préfecture se déroulera du 26 avril à 14h30 au 28 mai à 12h.

En mai 2018, VALOREM a demandé l'Autorisation Environnementale du projet éolien de Ceaux-en-Loudun pour 8 éoliennes et 4 postes de livraison. Après instruction par les services de l'État, notre dossier a été déclaré recevable. Une nouvelle phase commence donc : le territoire est invité à donner son avis dans le cadre d'une enquête publique.

CHIFFRES CLÉS

- 8 éoliennes de **4,2 à 4,5 MW** chacune
- Puissance du parc : de **33,6 à 36 MW**
- Situé à plus de **700m** des habitations les plus proches
- Gabarit de l'éolienne : **200m** maximum en bout de pale
- Production équivalente à la consommation de **39 260 à 42 000** foyers*.

*La consommation moyenne d'un foyer pour ses usages spécifiques (hors chauffage et eau chaude électrique) s'élève à 2800 kWh par an (Sources ADEME, CRE, Enertech, INSEE, CEREN, MEEDD).



Les habitants pourront approfondir leur connaissance du projet en consultant le dossier d'enquête publique mis à disposition en mairie de Ceaux-en-Loudun (aux heures habituelles d'ouverture), à la préfecture de la Vienne et sur le site dédié <https://www.registre-dematerialise.fr/2390>

LE PUBLIC PEUT POSER DES QUESTIONS ET FORMULER DES REMARQUES :

- en adressant un courrier au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : Mairie - à l'attention du commissaire enquêteur - 1 place de l'Eglise 86200 Ceaux-en-Loudun
- en utilisant le registre papier disponible en mairie
- en utilisant le registre numérique <https://www.registre-dematerialise.fr/2390>
- ou envoyant un mail à enquete-publique-2390@registre-dematerialise.fr

Le commissaire-enquêteur sera également présent en mairie de Ceaux-en-Loudun :

- le lundi 26 avril 2021 de 9h00 à 12h00 / jeudi 06 mai 2021 de 14h00 à 17h00 / mercredi 12 mai 2021 de 9h00 à 12h00 / lundi 17 mai 2021 de 9h00 à 12h00 / vendredi 28 mai de 9h00 à 12h00

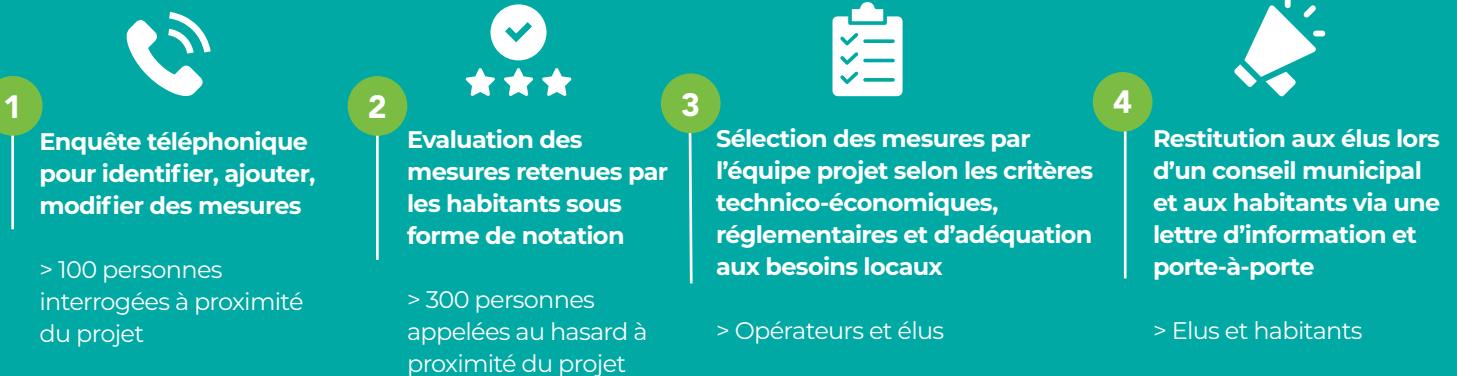


A l'issue de l'enquête, le commissaire-enquêteur émettra un avis sur le projet.
Le Préfet le considérera pour statuer sur notre demande d'Autorisation Environnementale.

UNE DÉMARCHE DE CONCERTATION ENGAGÉE AVEC LES HABITANTS ET LES ÉLUS EN 2020

Durant la phase d'instruction, les sociétés VALOREM et SERGIES ont mis en place une démarche de concertation dans le but d'interroger les habitants et les élus sur les mesures d'accompagnement inscrites dans le dossier de demande d'autorisation. Cette sollicitation locale a pour vocation d'essayer de mieux répondre aux attentes du territoire.

LES 4 ÉTAPES DE LA DÉMARCHE DE CONCERTATION :



Les conclusions de ces enquêtes ont permis d'ajuster certaines mesures d'accompagnement prévues dans l'étude d'impact et d'en identifier de nouvelles.

A notamment été conforté voire amendé, au vu du retour de la population, la nécessité de :

- Favoriser l'emploi local
- Planter des haies paysagères
- Créer une exposition pédagogique retraçant toute l'histoire du projet jusqu'à son démontage
- Participer au programme d'enfouissement des réseaux aériens du bourg de la commune de Ceaux-en-Loudun.

Des nouvelles mesures d'accompagnement ont été retenues par les opérateurs :

- La valorisation du patrimoine local par la mise en place d'un éclairage public faible consommation dans le parc de l'église
- La participation à la rénovation énergétique d'un bâtiment communal
- La mise en place, par les porteurs de projet, d'une offre de fourniture d'électricité verte à l'attention des riverains du parc.



Si le projet est autorisé, les élus ainsi que des habitants volontaires pourront participer au Comité de Pilotage dont l'objectif sera de veiller à la conformité des mesures retenues.

UNE CAMPAGNE DE PORTE-À-PORTE DU 12 AU 16 AVRIL 2021

Une campagne de porte-à-porte sera organisée pour rendre compte de la démarche de concertation à laquelle certains d'entre vous ont peut-être participé. Nous avons missionné la société eXplain pour rencontrer les riverains du projet, les informer sur son avancement et de la tenue prochaine de l'enquête publique.

CONTACT | VALOREM

Lucie LABARTHE
Cheffe de Projets EnR
06 35 33 20 88
lucie.labarthe@valorem-energie.com

CONTACT | SERGIES

Reda TERROUFI
Ingénieur Projets
05 49 44 70 68
reda.terroufi@sergies.fr

PLUS D'INFORMATIONS SUR :

www.parc-eolien-ceaux-en-loudun.fr
www.valorem-energie.com
www.sergies.fr

